

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4937 - MARDI 28 JANVIER 2025

ÉVÈNEMENT

Le Congo présent au Marché africain de l'énergie

Le président Denis Sassou N'Gusso a quitté Brazzaville hier pour la ville portuaire de Dar es Salaam, en Tanzanie, où il prend part, ce 28 janvier, au neuvième Marché africain de l'énergie. Cette rencontre réunit des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres, des représentants du secteur privé, des organisations internationales et régionales ainsi que des partenaires au développement. Les participants vont plancher sur les réformes nécessaires pour soutenir l'objectif global de l'Afrique de parvenir à un accès universel à une énergie abordable, fiable, durable et moderne d'ici à 2030.



SANTÉ

Vers la création d'une fabrique des crèmes solaires



L'Association Johny-Chancel pour les albinos oeuvre en faveur de cette couche sociale /Adiac

En partenariat avec la Fondation Pierre-Fabre, l'Association Johny-Chancel pour les albinos va installer à Brazzaville une unité de fabrication des crèmes solaires. « Notre contribution consiste à accompagner

l'Association Johny-Chancel pour les albinos à mettre en place un atelier de fabrication des crèmes solaires », a expliqué le directeur scientifique de la Fondation Pierre-Fabre, Christophe Jean-Marie. **Page 5**

EDUCATION

La journée russe de l'étudiant célébrée à Brazzaville

Venus nombreux à la Maison russe, les étudiants congolais ont suivi des témoignages, des évocations et des conseils des anciens apprenants des universités de l'ex-Union soviétique. L'initiative s'inscrit dans l'optique de la célébration au Congo de la journée russe de l'étudiant.

Page 16

ARTS MARTIAUX

Une nouvelle équipe à la fédération de close combat



La commission électorale félicite le nouveau président Adiac

La Fédération congolaise de close combat et disciplines associées vient d'être dotée d'un nouveau bureau exécutif présidé par Sylvain Mampouya, à l'issue d'une assemblée générale électorale organisée à Brazzaville en présence des représentants du ministère chargé des Sports. **Page 15**

ÉDITORIAL

Scénario

Page 2

ÉDITORIAL

Scénario

Depuis un moment, on assiste à une pratique malsaine devant les guichets automatiques des banques au moment de la paie des agents de l'Etat. De jeunes gens, munis de trois à quatre cartes monétiques chacun, touchent de l'argent pendant plusieurs dizaines de minutes au grand dam des sociétaires réguliers.

Le scénario est en fait organisé par les usuriers qui saisissent des cartes des fonctionnaires à qui ils ont prêté des sous. Chacun d'eux peut disposer d'une vingtaine de jeunes qu'il accompagne devant les guichets des différentes agences de banques de la place.

Pénalisés, les sociétaires de banques dénoncent le fait que ces intermédiaires n'ayant pas de comptes occupent longtemps les guichets à leur grand dam. La situation entraîne parfois de chaudes empoignades qui obligent les agents de sécurité à intervenir.

Si qui n'a pas travaillé n'a pas droit au salaire, dit l'adage populaire, ne peut donc percevoir le gain mensuel que celui qui a roulé sa bosse. Il est aberrant alors de voir cet état de chose dans les établissements bancaires ou de microfinances.

L'activité des usuriers étant non impossible alors qu'ils touchent d'importantes sommes d'argent, les institutions bancaires et leur régulateur devraient se pencher sérieusement sur cette pratique qui n'honore pas leur profession.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

La session ordinaire s'ouvre le 1^{er} février

Les deux chambres du Parlement ont respectivement arrêté le 25 janvier à Brazzaville, au cours de la conférence des présidents, l'ordre du jour de la cinquième session ordinaire du Sénat à onze affaires, et la huitième session ordinaire de l'Assemblée nationale à quatorze affaires.



Les participants à la conférence des présidents à l'Assemblée nationale/Adiac

Au niveau de la chambre haute du Parlement, onze affaires sont inscrites à l'ordre du jour dont trois anciennes et huit nouvelles à la session ordinaire administrative qui va s'ouvrir le 1^{er} février. Parmi les nouvelles affaires, il y a le projet de loi portant protection et promotion des droits de la personne vivant avec handicap en République du Congo ; le projet de loi portant statut des magistrats de la Cour des comptes et de discipline budgétaire ; le projet de loi portant création de l'Agence nationale de l'environnement. Sur les quatorze points inscrits

à l'ordre du jour de la huitième session ordinaire de l'Assemblée nationale, il y a, entre autres, le projet de loi portant lutte contre le trafic illicite de migrants ; la proposition de loi organique modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°20-2017 du 12 mai 2017 portant loi organique relative aux conditions de création, d'existence et de modalités de financement des partis politiques. Il y a aussi le projet de loi relatif à la création des zones économiques spéciales, à leur régime fiscal et douanier et à leur organisation ; le projet de loi portant protection et promo-

tion des droits de la personne âgée ; le projet de loi portant création de l'Agence congolaise des affaires maritimes. Ayant, entre autres, but de faire le point de la session précédente avant d'arrêter l'ordre du jour de la nouvelle, la conférence des présidents au niveau de l'Assemblée nationale a été dirigée par son président, Isidore Mvouba, et au Sénat par son premier vice-président, Raliko Donatien Mouanda Kitsinga. Le gouvernement a été représenté par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfried Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

LOI DES FINANCES 2025

Les nouvelles dispositions présentées à la presse

Le cabinet Exco Cacoges, membre des réseaux Exco et Kreston global que dirige Brice Voltaire Etou Obami, a présenté des nouvelles dispositions de la loi des finances 2025, précisément les dispositions fiscales tome 1, tome 2 et quelques dispositions de la parafiscalité, ainsi que les textes non codifiés, le 25 janvier dernier, à son siège.

La présentation interactive a été faite par Djenie Ornella Ndzandou et Lurick Matsoumana, manager au sein du CCJF, et Chrispi Sounel Ebara, consultant sénior, sous la supervision de Brice Voltaire Etou Obami. Le premier point abordé a été l'abrogation de l'article 28 alinéa 1 et 2 tome 1 du CGI. A propos, l'article 31, tome 1 du CGI conformément à l'acte uniforme Ohada relatif au droit comptable et à l'information financière, a été modifié. Il y a eu aussi l'abrogation des articles 31 quinques à nonies, tome 1 du CGI ; la modification de l'article 113 A, tome 1 du CGI : le renforcement des conditions de déduction des charges. Toujours concernant les abrogations, il a été créé l'article 114J par dérogation à l'article 114A. Le matériel acquis dans le cadre d'utilisation du système de facturation électronique certifié est amortissable, dès l'année d'acquisition à 100% quelle que soit la durée d'utilisation dudit matériel.

Concernant les modifications, les articles 122 et 122 A du CGI tome 1 : restauration du taux de l'impôt, ont été modifiés ; l'élargissement de la retenue à la source à d'autres revenus et bénéficiaires ; l'institution des centimes additionnels à la patente ; le renforcement des sanctions pour non-respect des prescriptions de l'article 373 bis. D'autres modifications ont porté sur l'article 380 du CGI tome 1 ; l'article 390 bis A, alinéa 1 et 4 ; l'article 390 bis G. Il y a eu également la création de l'article 422 ter : légalisation du recours hiérarchique en

droit fiscal ; puis modification des articles 424, 430 bis (nouveau), 458 bis et 461 du CGI tome 1.

Quant aux modifications tome II, elles ont porté sur les articles 216 du CGI tome 2 livre 1 ; 237 quinques du CGI tome 2, livre 1 ; 210 du CGI tome 2 et l'abrogation de l'article 237 du sixies du CGI tome 2, livre 1 ; ainsi que l'affectation de la taxe immobilière aux collectivités locales (CGI tome 2, livre 4). S'agissant des modifications des textes, le législateur a modifié la loi TVA 12-19 du 12 mai 1997 telle qu'harmonisée avec la directive n°11/12 Cémac-UEAC-010A-38 relative à la TVA (articles 1,7,31,34 bis et 34 ter (nouveau) ; revalorisé des taux des droits d'accises, conformément à la directive Cémac-n°03/19-UEAC.01A-CM-33 du 8 avril 2019 ; suspendu la redevance audiovisuelle et en même temps institué une redevance audiovisuelle et d'électrification rurale. Il y a eu également des taxes sur les jeux de hasard et d'argent (cf. loi n°10 2002 du 31 décembre 2002 portant loi des finances pour l'année 2003 et loi n°14-94 du 17 juin 1994 LF taxe sur les appareils automatiques électriques ou non) ; la taxe unique sur les salaires (cf. loi n°39-2023 du 29 décembre 2023 portant loi de finances pour l'année 2024, modification des dispositions de l'article 8, alinéa 1) ; et enfin la taxe sur les transferts de fonds (cf. loi n°39-2023 du 29 décembre 2023 portant loi de finances 2024, en modification de l'article 12 bis, alinéa 16).



Brice Voltaire Etou Obami expliquant les modifications intervenues à la presse/Adiac

Modifications des lois parafiscales

S'agissant enfin de la parafiscalité, deux paragraphes ont connu des modifications, notamment le paragraphe 1, modifiant la clé de répartition des frais des formalités d'entreprise et de la licence unique d'exploitation des entreprises, loi des finances 2023 ; ainsi que le paragraphe 3, sur les dispositions fiscales et douanières nouvelles.

A l'issue de la présentation de la loi de finances 2025, le patron du cabinet Exco Cacoges, Brice Vol-

taire Etou Obami, a souligné que le législateur, pour permettre la mobilisation des recettes fiscales, a apporté certains changements afin de sécuriser l'information financière et aussi éviter tout ce qui est fraude fiscale. Il est fait obligation à partir des états financiers 2025 de les faire en format électronique et non en format papier comme précédemment. « Nous attendons les instructions de la loi des finances, notamment en ce qui concerne le système de fac-

turation électronique certifiée qui va obliger maintenant tout contribuable d'avoir un système de facturation électronique certifié. Aujourd'hui, le législateur a prévu des sanctions pour des contribuables qui n'auront pas de système de facturation électronique certifié », a-t-il signifié.

Brice Voltaire Etou Obami a mis également un accent sur l'existence de l'Agence foncière d'aménagement des terrains, qui normalement lorsqu'on fait des achats de terrains ou des cessions des terres ou des terrains, l'on devrait payer des frais qui sont à 2%. Et pour le fonctionnement de ce guichet foncier, ces 2% vont permettre, à chaque fois que le Congolais veut acheter un terrain, d'aller vers ladite agence, parce que elle devrait acheter des propriétaires fonciers, puis viabiliser la zone, prévoir les canalisations et les chutes d'eau afin d'éviter les érosions et autres. Enfin, il a indiqué que les présentateurs de la loi des finances 2025 ont abordé aussi la question du taux de liesse qui avant été de 30% et ramené à 28% compte tenu de la crise de la pandémie de covid. Cette pandémie ayant été enrayée, le législateur a pensé ramener le taux de droit commun qui est de 30%. « Nous avons vu qu'il y a plusieurs mesures attractives pour permettre aux sociétés, aux contribuables de travailler et payer l'impôt à sa juste valeur », a souligné l'administrateur général du cabinet Exco Cacoges.

Bruno Zéphirin Okokana

VIE DES PARTIS

Le PDC tiendra son Conseil national à Dolisie

Le président du Parti des démocrates congolais (PDC), Donatien Itoua, a annoncé le week-end à Brazzaville, lors d'un échange de vœux de Nouvel An 2025 avec les militants, que le PDC tiendra son troisième Conseil national dans quelques mois à Dolisie, chef-lieu du département du Niari.

Dans son message d'usage prononcé devant les cadres, membres et sympathisants du parti ainsi que et les représentants des partis alliés, Donatien Itoua a décliné le plan d'action 2025 du PDC, dûment conçu pour relever son étendard sur l'échiquier politique national.

Au nombre des activités prévues, il a annoncé l'organisation, dans quelques mois à Dolisie, de la troisième convention nationale du PDC. Au cours de ces

assises, hormis la redynamisation de ses instances dirigeantes afin de bien préparer les échéances électorales à venir, a souligné son président, le parti de la majorité présidentielle dé-

signera officiellement son candidat à l'élection présidentielle de mars 2026.

« En dehors de la troisième convention nationale, nous procéderons aussi cette année au lan-

cement de notre chaîne de télévision, dénommée PDC TV. Au titre de 2025, nous allons aussi organiser l'assemblée générale élective des femmes du PDC et dans les trois nou-

veaux départements récemment créés, à savoir Djoué-Lefini, Nkeni-Alima et Congo-Oubangui », a précisé Donatien Itoua dans son message.

Il a fait savoir que le but du PDC est de participer à la création d'une société juste qui garantit à tous les mêmes valeurs de liberté et d'égalité, ayant pour base une société de liberté et de responsabilité, orientée vers l'éducation civique et morale.

Firmin Oyé

« En dehors de la troisième convention nationale, nous procéderons aussi cette année au lancement de notre chaîne de télévision, dénommée PDC TV. Au titre de 2025, nous allons aussi organiser l'assemblée générale élective des femmes du PDC et dans les trois nouveaux départements récemment créés, à savoir Djoué-Lefini, Nkeni-Alima et Congo-Oubangui »

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

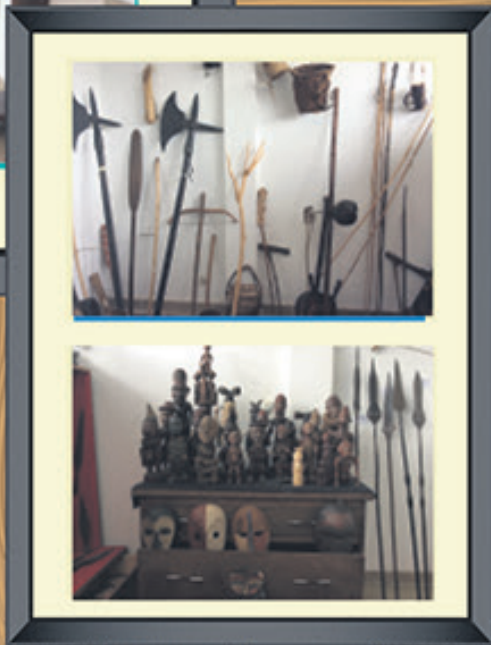
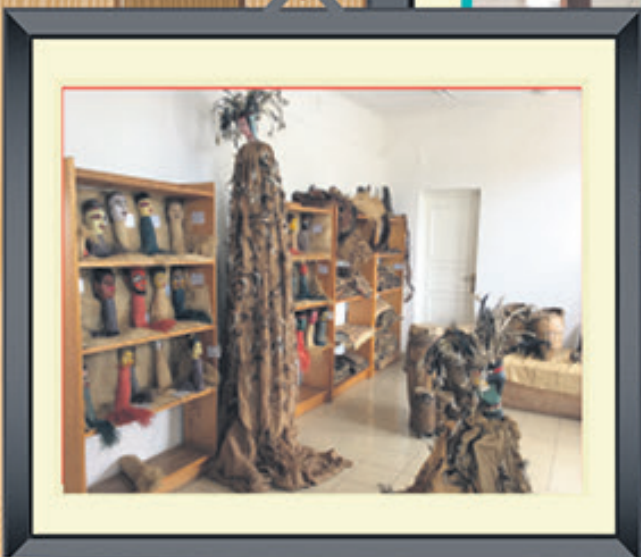
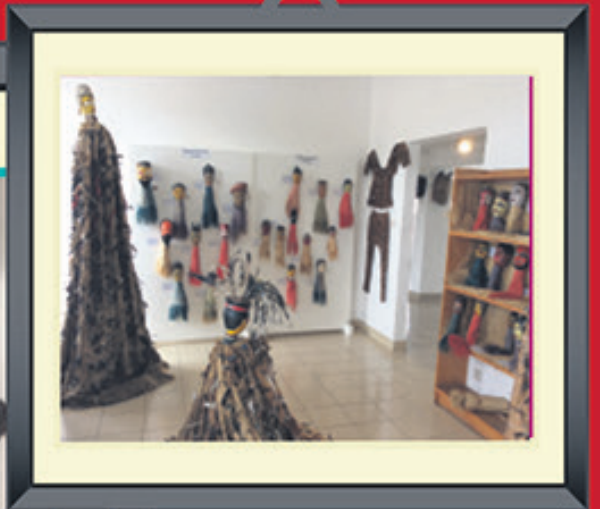
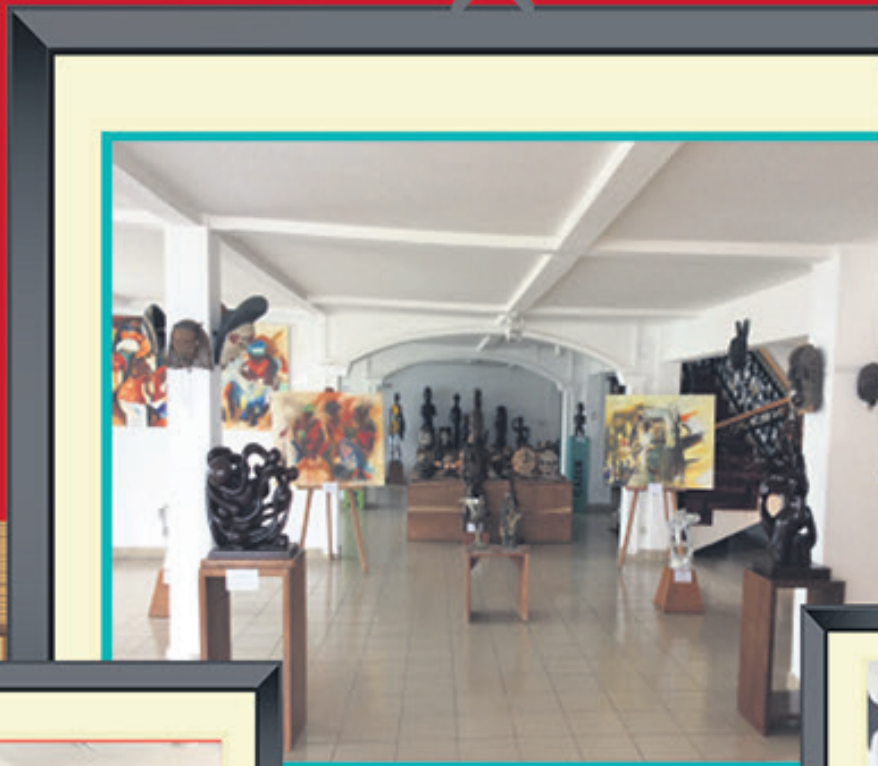
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

PRISE EN CHARGE DES ALBINOS

Une fabrique de crèmes solaires bientôt mise en place

Le premier pas de l'initiative résultant du partenariat entre l'Association Jhony-Chancel pour les albinos (Ajca) et la Fondation Pierre-Fabre vient d'être posé à Brazzaville à travers l'acquisition du matériel de fabrication des crèmes solaires et la formation du personnel.

Le matériel de fabrication des crèmes solaires sera, dans un premier temps, installé dans l'enceinte de la clinique médico-sociale Jhony-Chancel, dans le 4e arrondissement de Brazzaville, Mougali, en attendant l'acquisition des nouveaux locaux. Avant son installation, le personnel composé, entre autres, d'un dermatologue, d'un pharmacien ainsi que des personnes vivant avec albinisme suivra pendant trois jours une formation animée par une équipe de la Fondation Pierre-Fabre conduite par son directeur scientifique, Christophe Jean-Marie.

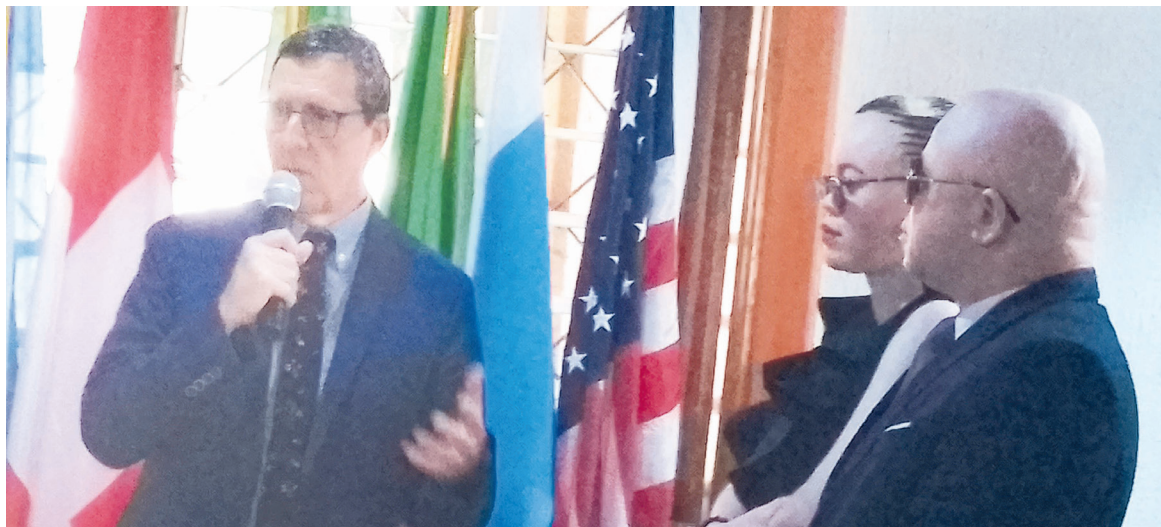
« Notre contribution sera effectivement d'accompagner l'Association Jhony-Chancel pour les albinos à mettre en place un atelier de fabrication des crèmes solaires. C'est quelque chose qui rentre dans le cadre de la mission de la fondation Pierre-Fabre d'aider la population à se prendre en charge par elle-même. Donc, l'idée est plutôt de devenir autonome en étant capable de produire par elle-même les crèmes que d'acheter les crèmes qui coûtent très chères à l'extérieur », a expliqué Christophe Jean-Marie, précisant que la production débutera dans moins de deux mois après l'acquisition des intrants.

Se félicitant de contribuer à cette cause noble, il a indiqué que depuis sa création il y a près de 25 ans, la Fondation Pierre-Fabre apporte, conformément à ses missions, apporte des soins de qualité aux per-

sonnes vulnérables dans les pays du Sud. L'un de ses axes d'intervention concerne notamment les personnes atteintes d'albinisme. Travaillant avec les partenaires, elle a comme principe de base dans ses actions de former les équipes locales à pouvoir se prendre en charge elles-mêmes. « C'est très important d'avoir un bon partenaire, aujourd'hui nous sommes très heureux d'avoir un partenaire actif, dynamique comme l'AJCA », s'est-il réjoui. Il a insisté sur la sensibilisation et l'information de la population afin d'éviter des formes graves de la maladie chez les personnes vivant avec albinisme avant de parler de l'utilisation des crèmes.

Des résultats traversant les frontières

Œuvrant pour la cause des personnes vivant avec albinisme depuis des années, le président de l'AJCA, Jhony Chancel Ngamouana, a souligné l'importance des crèmes solaires pour une personne qui a un déficit en mélanine. Selon lui, la mise en place de cette unité de fabrication permettra de réduire des coûts dans l'achat des crèmes solaires. « A chaque fois que nous faisons des distributions des crèmes solaires, nous dépensons énormément d'argent, ce sont des millions FCFA. Donc, il fallait trouver une solution pérenne à cela, c'est pourquoi, avec nos partenaires de la fondation Pierre-Fabre, nous avons décidé



Christophe Jean-Marie présentant les avantages de fabrication des crèmes à domicile Adiac

de mettre en place ici dans notre pays une unité de fabrication des crèmes solaires. Ce qui pourra nous permettre de continuer la distribution gratuite aux personnes vivant avec albinisme dans notre pays ainsi que dans la sous-région. Désormais, nous aurons des crèmes à volonté », a-t-il informé.

Une fois installée, ce sera la première expérience en Afrique centrale. En sa qualité de président du Réseau des organisations des personnes vivant avec albinisme d'Afrique centrale, Jhony Chancel Ngamouana a indiqué que toutes les associations de la sous-région étaient prêtes à accompagner le fonctionnement de cette unité de fabrique en contribuant à l'achat des intrants.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs invités et partenaires au nombre desquels

l'ambassadeur de l'Union européenne au Congo, Anne Marchal; du consul de Saint-Marin, Marcello Della Corte; de la présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale, Francine Ntouni; du chef de service dermatologie du CHU de Brazzaville, le Pr Ida Lenga Loumingou; et du président de la Fondation Ebina, Joe Washington Ebina. Saluant cette initiative, certains d'entre eux se sont dit prêts à accompagner l'AJCA.

En effet, depuis sa création en 2017, la clinique Jhony-Chancel-Ngamouana a considérablement réduit le taux de mortalité chez les albinos. Selon des statistiques, de trois à quatre décès par mois, l'on peut désormais passer plusieurs mois voire des années sans enregistrer des morts chez cette minorité. Présidente d'une association des albinos au Bénin, Carine a témoigné sa reconnais-

sance à Jhony Chancel Ngamouana grâce à qui elle est encore en vie. « Grâce à Johnny Chancel, aujourd'hui je suis devant vous en train de parler. C'est vrai, c'est Dieu qui donne la vie et la guérison, mais il passe par des gens. Je suis née dans une famille de quatre enfants dont deux albinos. J'avais une grande sœur qui est décédée suite à un cancer de peau, après avoir reçu des soins dans les hôpitaux. J'ai connu M. Chancel suite à mes recherches sur le net depuis sept ans, après le décès de ma sœur. Quand j'ai commencé à avoir les lésions, il m'a demandé de venir au Congo, et on m'a soignée. J'envoie souvent les membres de mon association ici, mais celles qui n'ont pas les moyens de s'acheter un billet sont automatiquement enterrées », a-t-elle témoigné.

Parfait Wilfried Douniama

TECHNOLOGIES

Le Congo et la Banque mondiale font le point du projet PATN

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, s'est entretenu, le week-end à Brazzaville, avec une délégation de la Banque mondiale (BM), avec laquelle il a fait le point des activités du Projet d'accélération pour la transformation numérique (PATN).

Financé par le groupe de la BM à hauteur de 100 millions de dollars américains, le PATN en cours de mise en œuvre vise essentiellement à renforcer l'accès du Congo à la connectivité à haut débit.

Il a pour missions régaliens, entre autres, de conforter les centres multimédias dans les établissements scolaires à travers le projet « Cartables numériques », de digitaliser les services postaux, d'installer des centres multimédias devant permettre à chaque citoyen de se connecter en temps réel.

Le PATN a aussi la responsa-



Léon Juste Ibombo posant avec la délégation de la BM Adiac

bilité d'élaborer une stratégie numérique dénommée « Vision Congo Digital 2030 », mais également de renforcer

les capacités des institutions gouvernementales, la connectivité des ministères et des universités, ainsi qu'à amé-

liorer la connectivité internet dans des zones dites blanches. Le ministre Léon Juste Ibombo a fait savoir que des initia-

tives sont également en cours pour former 1 200 jeunes en compétences numériques afin de garantir des opportunités d'emploi et d'auto-emploi.

Cette rencontre à valeur d'évaluation a permis de faire l'état des lieux à mi-parcours des actions menées afin de bien planifier la seconde phase du projet.

A l'issue de l'évaluation, le ministre Léon Juste Ibombo et Jana Kunicova, la cheffe de mission de la délégation de la BM, ont tous deux témoigné de la bonne exécution du premier module du PATN.

Firmin Oyé

PALESTINE

L'Égypte rejette tout déplacement de la population de ses terres

L'Égypte a rejeté dimanche toute atteinte aux droits inaliénables du peuple palestinien, dont notamment toute tentative visant à le déplacer de ses terres, a déclaré le ministère égyptien des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le ministère rejette fermement toute action qui porterait atteinte à ces droits, y compris l'expansion des colonies, l'annexion de terres et le déplacement forcé des Palestiniens, a indiqué le communiqué.

Il condamne également les politiques visant à transférer ou à déraciner les Palestiniens de leurs terres, que ce soit temporairement ou définitivement, car ces actions déstabilisent la région et nuisent aux perspectives de paix, a-t-il indiqué.

Il a réaffirmé la détermination inébranlable de l'Égypte à défendre les constantes et les détermi-

nants d'un règlement politique de la question palestinienne, ainsi que son soutien continu à la détermination des Palestiniens sur leurs terres et à leur adhésion à leurs droits légitimes.

La question palestinienne reste centrale au Moyen-Orient et retarder sa résolution en prolongeant l'occupation et en empêchant le rétablissement des droits usurpés du peuple palestinien ne fait qu'alimenter l'instabilité régionale, a-t-il souligné.

L'Égypte appelle la communauté internationale à œuvrer activement à la mise en œuvre de la solu-

tion à deux Etats, et notamment à la création d'un Etat palestinien couvrant l'ensemble de son territoire national, englobant la bande de Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem-Est, conformément aux résolutions internationale légitimes et aux frontières de 1967, a-t-il affirmé.

Cette déclaration survient après que le président américain Donald Trump a proposé samedi de relocaliser les Palestiniens de la bande de Gaza vers l'Égypte et la Jordanie.

Le gouvernement centrafricain valide une stratégie de mise en valeur de l'or dans le pays.

310 camions d'aide humanitaire supplémentaires envoyés à Gaza

L'Égypte a envoyé, le 26 janvier, 310 camions d'aide humanitaire supplémentaires vers la bande de Gaza via le poste frontière de Rafah, dans le cadre du cessez-le-feu négocié par lui, le Qatar et les Etats-Unis entre Israël et le Hamas, a rapporté le Service d'information de l'Etat égyptien (SIS).

«Le convoi comprend 20 camions chargés de carburant», a précisé le SIS. Les camions transiteront par les points de passage d'Al-Auja (Nitzana) et de Kerem Shalom pour être inspectés par la partie israélienne avant d'être livrés à Gaza.

Plus de 4 200 camions d'aide sont entrés à Gaza au cours des six premiers jours du cessez-le-feu, qui a commencé le 19 janvier, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies.

Le point de passage de Rafah, entre l'Égypte et Gaza, est une porte d'entrée essentielle pour les fournitures de secours données par l'Égypte et par d'autres pays et organisations internationales. Le côté palestinien du passage est contrôlé depuis mai 2024 par Israël, qui le bloquait jusqu'au récent accord de cessez-le-feu.

L'accord de cessez-le-feu se déroulera en trois étapes. La première, d'une durée de six semaines, comprend la libération d'otages israéliens détenus par le Hamas en échange de prisonniers palestiniens incarcérés dans les prisons israéliennes, une intensification des livraisons d'aide humanitaire et une réhabilitation des infrastructures à Gaza.

Xinhua



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

SANTÉ

Le paludisme en recul dans 17 pays africains

La livraison de 12 millions de doses de vaccin contre le paludisme dans dix-sept pays africains depuis 2023 a contribué à une baisse significative du nombre de cas et de décès parmi les groupes démographiques à haut risque, dont les enfants, a déclaré l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (Gavi).

Dans dix-sept pays africains où le paludisme est endémique - et qui représentent au total plus de 70 % de la charge mondiale du paludisme - environ 5 millions d'enfants ont été protégés contre la maladie après avoir été vaccinés, a déclaré Gavi dans un communiqué publié le 23 janvier à Nairobi, la capitale kényane.

La directrice générale de Gavi, Sania Nishtar, a indiqué que la distribution continue du vaccin anti-paludisme avait permis un changement radical dans la lutte contre cette maladie transmise par les moustiques.

« Ces premières données sont un petit indicateur de l'impact potentiel sur la santé publique qu'aura ce programme, que nous espérons étendre considérablement d'ici à la fin de cette décennie afin de protéger des dizaines de millions d'enfants dans le monde et de réduire la pression que le paludisme exerce sur les systèmes de santé africains », a affirmé Sania Nishtar.

La mise en œuvre réussie de programmes pilotes de vaccination contre le paludisme au Ghana, au Kenya et au Malawi de 2019 à 2023, qui ont permis de toucher 2 millions d'enfants et entraîné une baisse de 13 % de la mortalité infantile globale, guidera le déploiement subséquent du vaccin dans d'autres pays fortement touchés du continent, selon Gavi.

En plus des campagnes de vaccination, d'autres mesures vitales telles que la distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticide ont joué un rôle essentiel dans la réduction de la transmission du paludisme et des décès liés à cette maladie en Afrique, a indiqué Gavi. L'alliance a salué l'introduction réussie du vaccin contre le paludisme dans les pays africains en proie à des conflits, dont notamment le Soudan et la République démocratique du Congo, qui a permis de revitaliser la lutte contre le paludisme.

En 2025, Gavi prévoit de distribuer des vaccins anti-paludisme dans six à huit nouveaux pays, dont l'Ouganda, l'Éthiopie, la Guinée, le Mali et le Burundi, protégeant ainsi 13 millions d'enfants supplémentaires d'ici à la fin de l'année.

Entre 2026 et 2030, l'alliance a pour objectif d'aider les pays fortement touchés à protéger 50 millions d'enfants supplémentaires avec quatre doses vaccinales, sous réserve de disponibilité des fonds nécessaires.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mabilia Bouanga Paule Aldine, de nationalité congolaise. Je désire désormais être appelée Nianga Imouaha Letycia Perine. Toutes personnes justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition au changement de nom dans un délai de trois.

AFRIQUE DE L'OUEST

L'AES prépare sa sortie de la Cédéao

Le Burkina, le Mali et le Niger franchissent une étape cruciale dans leur processus de séparation avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), en organisant une réunion diplomatique stratégique à Ouagadougou. Les hauts fonctionnaires de la Confédération des États du Sahel (AES) se sont rencontrés pour définir une feuille de route précise et consensuelle, à quelques jours de leur sortie de la Cédéao.

Le secrétaire général du ministère burkinabé des Affaires étrangères, l'ambassadeur Issa Boro, a ouvert les travaux préparatoires de la réunion des ministres des Affaires étrangères du bloc sahélien à Ouagadougou. Les experts burkinabè, maliens et nigériens ont examiné pendant deux jours les points inscrits à l'ordre du jour. L'objectif principal est d'harmoniser les positions des pays membres et d'élaborer une stratégie concertée pour les futures négociations.

Dans son allocution, l'ambassadeur Issa Boro a souligné l'engagement de son pays dans la construction

d'un nouvel espace de paix, de sécurité et de progrès socio-économique pour la population de l'AES. « Nous allons définir une démarche commune de négociation pour préserver et promouvoir les intérêts des pays du Sahel, et constituer une équipe pluridisciplinaire chargée d'approfondir notre stratégie », a-t-il déclaré. Une initiative saluée par les ambassadeurs du Mali Ousmane Alhassane et le Nigérien Mahamane Amadou Maïga. La date du 28 janvier est officiellement retenue pour la consécration du retrait des pays de l'AES de la Cédéao. En janvier 2024 les

trois pays avaient annoncé leur retrait de l'organisation régionale, qu'ils accusent d'être sous l'influence de puissances internationales, notamment la France.

En réponse, la Cédéao a prolongé de six mois le délai de sortie, invoquant la nécessité de permettre aux présidents sénégalais et togolais, mandatés lors du sommet de juillet 2024, de poursuivre les discussions avec les dirigeants de l'AES en vue d'un éventuel retour au sein de l'institution. Les dirigeants de l'AES ont toutefois rejeté cette prorogation, la qualifiant de décision unilatérale visant à entraver leur démarche de reconquête de leur souveraineté. Signe de sa détermination à rompre avec la Cédéao, l'AES a annoncé, par l'intermédiaire de son président en exercice, le général Goïta, la mise en circulation de son passeport à partir du 29 janvier.

Noël Ndong

« Nous allons définir une démarche commune de négociation pour préserver et promouvoir les intérêts des pays du Sahel, et constituer une équipe pluridisciplinaire chargée d'approfondir notre stratégie »

Le franc CFA disparaîtra en 2027

Souvent critiqué par ses détracteurs comme étant un vestige du colonialisme, le franc CFA disparaîtra officiellement en Afrique de l'Ouest d'ici à 2027.

Les quinze États membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ont annoncé le lancement de leur monnaie unique, l'ECO, en adoptant une feuille de route ambitieuse pour concrétiser ce projet historique.

Les avantages et obstacles à surmonter

Selon certains experts, le passage à une monnaie unique apportera des bénéfices significatifs aux pays membres, tels que la réduction des coûts commerciaux ; les transactions entre pays ne nécessiteront plus la conversion des monnaies nationales, simplifiant les échanges ; l'intégration économique sera renforcée, facilitant les transactions et les investissements dans toute la région, améliorant le commerce intrarégional. Des mesures qui visent à surmonter

les défis liés aux monnaies nationales convertibles et à stimuler une coopération économique plus efficace au sein de la Cédéao. Malgré les avantages de cette initiative, plusieurs défis doivent être relevés. Selon l'économiste ivoirien, Séraphin Prao, les pays membres doivent respecter des critères stricts, notamment en matière de dette et d'inflation. « Ce sont les économies qui se ressemblent qui s'assemblent », indique-t-il.

Les tensions éventuelles avec la France

L'influence française sur la zone Union économique et monétaire ouest-africaine reste un obstacle majeur. Séraphin Prao souligne la nécessité d'une rupture totale avec la France pour permettre une transition réussie vers l'ECO. L'abandon du FCFA marque une étape

historique pour les pays de l'Afrique de l'Ouest. Longtemps perçue comme un symbole de dépendance économique à la France, cette monnaie sera remplacée par l'ECO, une initiative conçue pour renforcer l'autonomie et l'intégration économique régionale. Cependant, l'histoire de l'ECO montre que sa mise en œuvre est un défi de longue haleine. Depuis son idée initiale en 1983, le projet est devenu un véritable « serpent de mer monétaire », maintes fois discuté mais jamais concrétisé jusqu'ici. Si les obstacles actuels sont surmontés, l'ECO pourrait révolutionner l'économie ouest-africaine en apportant une indépendance monétaire, une meilleure intégration régionale et des opportunités économiques accrues pour les États membres de la Cédéao.

N.Nd.

COOPÉRATION

Paris veut se tourner vers un nouveau partenariat avec l'Afrique

Chassée de la région du Sahel, la France annonce un changement de cap majeur dans ses relations avec l'Afrique, après son retrait militaire.

Lors d'une conférence de presse, le porte-parole du Quai d'Orsay a confirmé la restitution de la base militaire de N'Djamena, prévue pour le 31 janvier. Paris souhaite « se tourner résolument vers l'avenir » avec ses partenaires africains, a déclaré Christophe Lemoine. Cette nouvelle approche inclut la promesse d'établir « moins de bases militaires et plus d'écoles » en Afrique. Une initiative qui vise à reconstruire la confiance avec les pays africains après des années de tensions.

Le départ de la France du Mali, du Burkina Faso et du Niger marque un tournant historique. Ces trois pays, regroupés au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES), ont acté le départ immédiat des forces françaises, jugeant Paris comme un partenaire non fiable. Cette situation reflète une perte d'influence



Christophe Lemoine

française dans la région, au profit de nouveaux acteurs comme la Russie.

Contrairement à la France, la Russie est perçue par l'AES comme un allié stratégique et efficace dans la lutte contre le terrorisme. Ce repositionnement géopolitique souligne l'érosion progressive de la présence française en Afrique et le besoin pour Paris de redéfinir son rôle dans la région.

La demande de départ français par le Sénégal et le Tchad confirme que les tensions entre la France et l'Afrique ne se limitent pas au Sahel. Ce nouveau chapitre appelle à une réflexion profonde sur la place de la France en Afrique. Alors que Paris promet de favoriser le développement éducatif et social, les relations bilatérales devront surmonter de nombreux défis pour établir une coopération durable.

Noël Ndong

BON ANNIVERSAIRE



28 janvier 1965 - 28 janvier 2025

Del Campo, le sexagénaire

Il y a six décennies par le truchement de Nicole et Joachim et par l'intersection de l'archange Michel, naquit à l'hôpital général de Brazzaville, Del Nathalis Martial Mombongo.

contacts : +242 (05 556 56 90/06 663 64 26).

Dell-Mamy, le soixantenaire.

NÉCROLOGIE



Germain Bemba-Bantsimba, deuxième vice-maire de la Ville de Pointe-Noire, Hubert Bemba-Milandou, directeur de cabinet du président de l'Assemblée nationale, Nadine Mbemba, en service au ministère de l'Enseignement technique et Professionnel, les enfants du feu Joseph Bruno Bemba, la famille de feu Antoine Ndala, la famille Mpickou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, fils et époux, Didace Mbemba, agent retraité du Chemin de fer Congo océan, survenu le 20 janvier 2025 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°9 de la rue Anatole Nkounkou (arrêt Moufouma, quartier Kintsana, arrondissement 8 madibou, référence cimetièrre docteur Raymond Mahouata).

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

DÉCOUVERTE

Bélinda Ayessa a visité le Jardin des plantes et de la nature de Porto-Novo

En séjour de travail au Bénin, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa, a visité le Jardin des plantes et de la nature de Porto-Novo; un site touristique devenu aujourd'hui un espace didactique qualifié de poumon vert de la ville capitale.

Espace vert de la ville, le Jardin des plantes et de la nature de Porto-Novo, situé en plein quartier administratif, entre le siège de l'Assemblée nationale et le centre hospitalier, est créé dans les années 1890. Anciennement appelé forêt sacrée du royaume de Porto-Novo sous l'autorité du royaume de Hogbonu, ce lieu où se déroulaient les règlements des litiges entre citoyens et l'exécution des sentences des condamnés à mort a reçu la visite de la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Accompagnée du maire de la ville de Porto-Novo, Charlemagne Yankouty, Bélinda Ayessa a mis à profit son séjour au Bénin pour explorer les richesses culturelles et historiques de la ville emblématique et portuaire de Porto-Novo. Elle a visité tour à tour la célèbre place d'Abessan, un lieu chargé d'histoire qui lui a permis de plonger dans les récits de Yoruba; la berge lagunaire récemment aménagée, où elle a apprécié la beauté natu-



relle de cette région; avant de poursuivre sa tournée touristique sur le site de Sekoumé, reconnu comme le cœur de la royauté à Porto-Novo. Pour le maire de cette ville, c'est un vrai moment de découverte et de partage culturel. « C'est un honneur pour nous de l'accueillir dans le cadre des festivités de «Vodun days». Ici,

Bélinda Ayessa accompagnée du maire de Porto-Novo visitant les sites de Porto-Novo/Adiac nous sommes à Porto-Novo, une ville aussi historique que celles de Ouidah et d'Abomey. Nous faisons partie des villes aujourd'hui en pleine émergence du point de vue culturel. Ici, nous sommes dans le jardin des plantes et de la nature qui est la forêt sacrée de la ville de Porto-Novo. A écouter la directrice générale du mémorial, on sent en elle cet engouement de recoller l'Afrique à sa tradition, parce qu'on peut le dire, nous sommes un peu en déperdition », a déclaré Charlemagne Yankouty. Le périple touristique de Bélinda Ayessa s'est poursuivi à la mosquée centrale et à la place Vodun d'Abessan, où

elle a été sensibilisée au retour de la communauté afro-brésilienne. Elle a visité également le palais des gouverneurs. L'ancienne forêt sacrée des migrants, transformée en Jardin de plantes et de la nature, symbole de la fusion entre la culture et l'écologie, a sans nul doute retenu l'attention de la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Au sortir de là, Bélinda Ayessa n'a pas caché ses sentiments. Elle les a exprimés à travers les leçons tirées. « La leçon première que j'ai à tirer, une fois de plus, c'est que l'on ne peut pas effacer notre histoire, et que c'est notre histoire qui est notre force. On doit préserver ce patrimoine pour la génération présente, certes, puisque nous sommes la génération présente, mais surtout pour la génération future, et c'est ce qui est en train d'être fait ici », a-t-elle laissé entendre. Notons que la plupart des quartiers de Porto-Novo portaient à l'origine des noms Yoruba.

Bruno Zéphirin Okokana

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

EST DE LA RDC

L'UA appelle à la cessation «immédiate» de toutes les hostilités

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a fait part de son inquiétude par rapport à la gravité de la situation dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) et a appelé à la cessation «immédiate» de toutes les hostilités.

Dans un communiqué publié LE 25 janvier, le bloc panafricain a déclaré qu'il suivait «avec la plus grande attention la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire» dans l'Est de la RDC. Ce communiqué a été publié sur fond d'intensification du conflit et d'avancée de la rébellion en direction des grandes villes de l'Est du pays.

Le président de la Commission de l'UA a appelé au strict respect du cessez-le-feu conclu entre les parties et à la cessation immédiate de toutes les hostilités. En outre, il a «fermement exhorté» les parties à protéger la vie des civils.



Moussa Faki Mahamat

Il a aussi lancé un appel urgent à la communauté internationale pour mobili-

ser tout le soutien possible à destination de la population touchée par les graves

dommages collatéraux de l'expansion du conflit dans l'Est de la RDC.

Le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a déclaré vendredi que plus de 400 000 personnes avaient été déplacées depuis le début de cette année dans l'est du pays.

Le HCR a exprimé sa grande préoccupation à l'égard de la sécurité des civils et des personnes déplacées dans la région. D'après l'agence onusienne, les affrontements persistants entre les belligérants dans les zones affectées continuent de nuire à la sécurité de l'environnement des civils des provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu, qui abritent déjà 4,6 millions de déplacés.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le groupe A3+ appelle à une solution politique

Le groupe A3+ du Conseil de sécurité (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) a appelé à une solution politique au conflit en République démocratique du Congo (RDC), dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays.

« Nos consultations avec les gouvernements de la RDC et du Rwanda ainsi que nos discussions avec le secrétariat de l'ONU nous ont confortés dans notre conviction, à savoir que la solution au conflit (en RDC) devait être politique et non militaire », a déclaré le représentant de la Sierra Leone à l'Organisation des Nations unies (ONU), l'ambassadeur Michael Imran Kanu qui s'exprimait au nom du groupe A3+, lors d'une session du Conseil de sécurité présidée par l'Algérie. L'ambassadeur a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre les processus de paix de Nairobi et de Luanda liés à la situation en RDC. Le groupe A3+ « condamne fermement les attaques menées (par le mouvement M23) contre les Casques bleus et le personnel militaire de la Sami-RDC », tout en félicitant la Monusco « qui préserve sa posture de défense pour protéger les civils et s'acquitter de son mandat ».

Par ailleurs, la protection de millions de civils congolais re-

présente une priorité centrale pour le A3+. « Nous exhortons la Monusco à continuer à protéger la population et les infrastructures civiles importantes à Goma » a assuré le diplomate.

Le A3+ appelle les rebelles du M23 à cesser les hostilités, invitant le gouvernement de la RDC à « travailler de bonne foi avec les parties concernées » afin de mettre fin au conflit.

« Nous appelons le gouvernement de la RDC et le gouvernement du Rwanda à reprendre les discussions diplomatiques dans le cadre du processus de Luanda afin de parvenir à une solution pacifique et pérenne au conflit dans la région, notamment pour ce qui est de la neutralisation des FDLR et le déplacement de ces forces hors du territoire de la RDC », a encore lancé l'ambassadeur. Le groupe des A3+ appelle « tous ceux qui appuient les avancées du M23 à mettre fin à cette assistance qui hypothèque la paix et la stabilité à long terme de la RDC et de

toute la région », a-t-il lancé, exhortant le Conseil de sécurité à « contribuer à la désescalade et à éviter de pointer du doigt telle ou telle partie ».

Le A3+ invite, en outre, les responsables africains à œuvrer de concert avec les parties prenantes et à revitaliser le processus de paix de Nairobi avec le plein appui de la communauté internationale. Le conflit en RDC a eu des effets dévastateurs sur la population civile, rappelant que 6,5 millions de personnes ont été forcées de se déplacer, dont 34 000 tout récemment. « 290 civils ont été blessés dernièrement dont 90 sont dans un état grave », a-t-il signalé, notant que 400 000 enfants sont actuellement déscolarisés en raison de la fermeture des écoles, à cause du conflit en cours. « 80% des infrastructures électriques et d'approvisionnement en eau potable de Goma ont été endommagées en raison de l'offensive du M23 et (du groupe armé) l'Alliance fleuve Congo », a regretté le diplomate.

Noël Ndong

La SADC condamne les récentes attaques contre sa mission militaire dans l'est

GABORONE, 26 janvier (Xinhua) – La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a condamné samedi le groupe armé du Mouvement du 23 mars (M23) opérant dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) pour les récentes attaques contre sa mission militaire régionale.

Le 22 janvier, le groupe armé M23 a attaqué la mission de la SADC en RDC, a noté avec inquiétude le secrétariat de la SADC dans une déclaration rendue publique depuis son siège à Gaborone, la capitale du Botswana. « De telles actions portent atteinte à la souveraineté, à l'intégrité territoriale, à la paix et à la sécurité de la RDC et de la région de la SADC. Bien que la SADC ne soit pas en mesure de préciser le nombre de personnes blessées ou décédées au cours de ces attaques, elle souhaite un prompt rétablissement aux blessés et adresse ses sincères condoléances aux pays et aux familles des personnes décédées, indique le communiqué. Selon la SADC, la poursuite de l'expansion territoriale par le groupe armé M23 ne fait qu'exacerber la situation humanitaire et sécuritaire déjà désastreuse dans l'est de la RDC, qui a fait des milliers de morts et forcé des millions de personnes dans la province du Nord-Kivu, en particulier des femmes, des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à fuir leur foyer. La SADC a accusé le groupe armé M23 de contrevenir au processus de paix de Nairobi et au cessez-le-feu négocié par le président angolais Joao Lourenço en sa qualité de champion de l'Union africaine (UA) pour la paix et la réconciliation en Afrique.

Lors du sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC qui s'est tenu à Harare, la capitale du Zimbabwe, en novembre 2024, la mission de la SADC en RDC a été prolongée d'un an, jusqu'en décembre 2025.

Xinhua

CONCERT INÉDIT AU ZÉNITH PARIS LA VILLETTE

L'artiste Koffi Olomidé apporte son soutien à Roga Roga



L'artiste musicien de renommée internationale de la République démocratique du Congo, Koffi Olomidé, apporte son soutien à Roga Roga à quelques jours de son concert inédit au Zénith de Paris La Villette, le 1er février.

Quand le leader de l'orchestre Extra Musica prévoit d'aller représenter la rumba des deux rives du majestueux fleuve Congo jusqu'à celles de la Seine, par solidarité culturelle, cela ne peut que susciter le soutien de son ami et artiste Koffi Olomidé, Grand Mopao.

Sur scène et dans les studios, ces deux artistes ont déjà eu une collaboration fructueuse. Roga-Roga, en tant que guitariste, était déjà présent lors de l'enregistrement de l'album « Attentat » de Koffi en 1999. Un an plus tard, il était sur scène pour le concert Bercy 2000 de son ami.

Cette fois-ci, en pleine campagne de mobilisation pour la prochaine prestation de Roga Roga, le Grand Mopao n'a pas hésité à inviter ses fans, via les réseaux sociaux, à ne pas manquer ce concert inédit.

Les fans sont en alerte. Ils sont prêts, assurés de voir Roga Roga, Vieux Zangul qui, après avoir conquis le Casino de Paris, s'apprête à relever le défi d'une autre salle française mythique. À son agenda figure depuis peu une nouvelle date : le 18 mai prochain, pour se produire à l'Olympia de Montréal, au Canada.

Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE URBAINE

Les Tremplins Mboté hip hop lancent leur huitième édition

Les Tremplins Mboté hip hop sont une compétition de musiques urbaines réservée aux jeunes rappeurs, chanteurs, slameurs, danseurs, beatmakers, Djs, âgés entre 15 et 35 ans. Les inscriptions sont ouvertes et les organisateurs de ladite compétition invitent les candidats et candidates à pouvoir envoyer leurs noms, prénoms ou noms du groupe, leurs numéros de téléphone, noms de leurs quartiers par mail au [tremplinsifc@gmail.com/](mailto:tremplinsifc@gmail.com) ou contact.prog@ifcongo.com ou de le faire sur place au service de programmation de l'Institut français du Congo, au plus tard le 5 février 2025, dernier délai.

La sélection des managers, des beatmakers et des vidéastes se fait sur dossier. Les managers doivent déposer un curriculum vitae (CV) puis une lettre de motivation. Pour les beatmakers : CV, CD, ou clé USB contenant trois beats. Quant aux vidéastes, ils doivent proposer leurs meilleurs clip vidéos réalisés avec un smartphone (sur clé USB ou par mail). L'événement se tiendra le 8 février, à l'école Loango Marine, à Kinsoundi, dans l'arrondissement 7 de Brazzaville (référence : arrêt station Nzoko).

Les sélectionnés bénéficieront de formations aux métiers de la musique urbaine. Les premiers gagnants de chaque catégorie se produiront lors du festival Mboté hip hop.

Rosalie Tsiankolela Bindika

TREMPLINS MBOITÉ PRÉSELECTION
8ÈME ÉDITION

RAP
CHANT
SLAM
DANSE
BEATMAKING
MANAGEMENT
VIDÉO

08 SAM. FÉV. 2025

ÉCOLE LOANGO MARINE KINSOUNDI ARRÊT STATION NZOKO

MAKÉLÉKÉLÉ BACONGO MADIBOU MFILOU

COMMENT S'INSCRIRE :
Rendez-vous au service de la programmation de l'IFC ou envoyez votre nom ou le nom de votre groupe, votre numéro de téléphone et le nom de votre quartier par mail : contact.prog@ifcongo.com

SÉLECTION DES MANAGERS, DES BEATMAKERS ET DES VIDÉASTES SUR DOSSIER :
- Sélection manager : CV + lettre de motivation
- Sélection des beatmakers : CV + CD ou clé USB contenu 03 beats
- Sélection des vidéastes : proposez votre meilleur clip réalisé avec smartphone (sur Clé USB ou par mail).

DATE LIMITE 05 FEBVRIER 2025

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 23e journée, 1re division

Senna Mangué est resté sur le banc lors du match nul du Cercle de Bruges à Charleroi (1-1).

Mark Mampassi, remis de sa blessure aux adducteurs, n'était pas dans le groupe de Courtrai, qui rapporte un point de son déplacement chez le FC Bruges (1-1).

Croatie, 19e journée, 1re division

Sans Merveil Ndoclyt, suspendu pour cumul de cartons jaunes, Gorica concède le nul 1-1 face à Varazdin (1-1). Gorica reste lanterne rouge avec 16 points.

Espagne, 24e journée, 2e division
Gijón s'incline à Grenade (1-3). Pierre Mbemba est entré à la 90e+2, tandis que Yann Kembo est resté sur le banc.

Israël, 20e journée, 1re division

L'Hapoel Haïfa prend un point chez l'Ironi Tiberias (1-1). Titulaire, Fernand Mayembo perd son duel avec Habiballah, qui centre pour l'ouverture du score des locaux (25e).

Juste avant la pause, le défenseur international se rattrape en égalisant, à bout portant, sur corner à la 42e. Son premier but de la saison.

L'Hapoel Haïfa est 5e avec 31 points. Chance Mondzenga Mouala était titulaire lors du match nul du Maccabi Bnei Raina sur le terrain de l'Ironi Kiryat Shmona (0-0).

Italie, 22e journée, 1re division

Remplaçant, Antoine Makoumbou est entré à la 58e lors du revers de Cagliari chez le Torino (0-2). Le score était d'un but à zéro au moment de son apparition.

Sans Gabriel Charpentier, convalescent, Parme chute chez l'AC Milan (2-3).

Albanie, 22e journée, 1re division

Dans le derby de Tirana, le Partizani arrache le nul 1-1 face au Dinamo grâce à Archange Bintsouka. Titulaire, l'international congolais a égalisé à la 90e+1 minute, portant son total à six réalisations cette saison.

Le Partizani conserve sa première place à égalité de points avec son adversaire du jour.

Allemagne, 19e journée, 1re division

Premier but en Bundesliga pour Chrislain Matsima, qui ouvre le score pour Augsbourg à la 45e+1 minute. A la réception d'un corner, le défenseur prêté par Monaco reprend le cuir au premier poteau après un gros travail d'Essende. Augsburg l'emporte 2-1 et creuse son avance sur la zone de relégation (11 points).

Angleterre, 29e journée, 2e division

Luton Town chute face à Millwall (0-1), sans Christ Makosso, pas encore appelé dans le groupe.



Fernand Mayembo, numéro 5, fête son but avec ses coéquipiers (DR)



Recruté le 14 janvier, Yvan Ikia Dimi a marqué le but de la victoire des Girondins pour son premier match (DR)

Angleterre, 28e journée, 3e division

Northampton Town rapporte un point de Wycombe (0-0). Remplaçant, William Hondermarck est entré à la 83e minute.

Ligue 1, 19e journée

Strasbourg bat Lille 2-1, sans Dilane Bakwa blessé ni Junior Mwangi, resté sur le banc.

Ligue 2, 20e journée

Auteur de son premier but de la saison à Laval lors de la 19e journée, Mons Bassouamina enchaîne une seconde réalisation à Lorient. Titulaire

en pointe, l'international congolais n'a eu que deux occasions franches : impacté par la sortie virile de Mvogo, il manque le cadre de près à la 66e minute, mais reprend victorieusement un centre de Bamba à la 90e+4 minutes.

Insuffisant, toutefois, pour Clermont, largement dominé dans le jeu au Moustoir et finalement battu 3-2 par les Merlus.

A Charléty, le Red Star subi la loi du Paris FC (1-4). Titulaire à la récupération, Fred Dembi a été remplacé à la 58e minute, à 0-2. Josué Escartin, lui, est resté sur le banc.

Transferts : Odzoumo à Versailles, Ikia Dimi à Bordeaux, Samba en Lettonie

En manque de temps de jeu à Amiens (31 minutes en Ligue 2, 146 en Coupe de France), Yvan Ikia Dimi va finir la saison chez les Girondins de Bordeaux, deuxièmes du groupe B de National 2.

Lailier de 20 ans n'a pas perdu de temps, puisqu'il a marqué, pour son premier match samedi, et a donné la victoire aux Girondins, d'une demi-volée du gauche, à Poitiers (2-1). Un succès qui permet à Bordeaux de revenir à 3 points du premier, Saint-Malo.

Auteur d'un bon début de saison avec le FC Balagne (5 buts et 2 passes décisives en 15 rencontres de N2), Cédric Odzoumo signe en faveur du FC Versailles.

L'avant-centre de 29 ans va devoir dynamiser une attaque peu en verve cette saison (18 buts marqués après 17 journées). Le FC Versailles est actuellement 15e et premier non-reléguable avec 16 points.

A l'étranger, Trésor Samba a quitté la Suisse pour rejoindre la Lettonie. L'ancien prodige du FC Bâle n'a pas réussi à s'imposer à Thoune (1 but et 1 passe décisive en 17 matches de Challenge League) et s'est engagé jusqu'en juin 2027 avec le FK Liepaja, sixième du dernier exercice.

L'ancien international suisse U20, remplacé à Thoune par Ibayi, va préparer la reprise du championnat letton, prévu en mars prochain. Le natif de Zurich pourrait croiser Jason Bahamboula, sociétaire de Valmiera.

Camille Delourme



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



ARTS MARTIAUX

Une nouvelle équipe à la tête de la fédération de close combat

Le nouveau bureau exécutif de la Fédération congolaise de close combat et disciplines associées (Fécoclose-Da) a été élu avec éclat, le 25 janvier au gymnase Henri-Elendé de Brazzaville, en présence des représentants du ministère des Sports et d'autres acteurs sportifs.

Une équipe de seize membres conduira désormais aux destinées de la Fécoclose-Da pour le compte de l'olympiade 2024-2028. Ce nouveau bureau se veut dynamique et performant. Dirigé par Sylvain Mampouya, il vise redorer le blason de ce sport de combat en le vulgarisant avant d'accroître le nombre de pratiquants sur toute l'étendue du territoire Anational. Pour bien réaliser son projet de développement sportif, Sylvain Mampouya sera appuyé par des vieux loups du monde sportif, notamment le journaliste sportif et pratiquant, Rude Ngoma, qui occupe le poste stratégique de premier vice-président.

Selon Sylvain Mampouya, le nouveau bureau veut rompre avec la léthargie et souhaite booster la gestion des structures sportives en se focalisant sur la gestion axée sur les résultats. « Nous allons donner le meilleur de nous afin de faire du close combat l'une des meilleures fédérations sportives nationales comme antérieurement. Nous irons partout afin de garantir la visibilité, la promotion et la vulgarisation de notre art. Les portes de la fédération sont grandement ouvertes à tous ceux qui veulent découvrir et apprendre le close combat. Les



Les membres du nouveau bureau Adiac

partenaires aussi sont la bienvenue. Nous sommes engagés et déterminés à conduire le bateau du close combat au bon port. Pour ce faire, nous comptons sur l'appui de tout le monde », a déclaré le nouveau président.

Le représentant de la Direction générale des Sports qui a patronné cette activité, Serge Wilfrid Mbouma, a apprécié l'engagement de la nouvelle équipe avant de l'inviter à se mettre au travail dans l'unité et le respect des textes en vigueur. Il a, par ailleurs, rassuré que la tutelle

continuera à accompagner la Fécoclose-Da.

Les délégués départementaux ont plébiscité tous les membres du bureau sans tergiversation. Ils ont, en outre, participé au côté du bureau, le 26 janvier, au Conseil fédéral inaugural où plusieurs documents stratégiques ont été validés.

Les membres du bureau exécutif

- 1-Sylvain Mampouya, président;
- 2- Rude Ninon Ngoma Moundanga, 1^{er} vice-président ;
- 3- Fredermand Bonazebi Lecketa,

- 2^e vice-président;
 - 4- Ulrich Filgerald Mouyele, 3^e vice-président;
 - 5- Flore Septuagenaire Dianzinga, 4^e vice-président;
 - 6- Klein Freddy Bambi-Bissila, 5^e vice-président;
 - 7- Ferdinand Yandi, secrétaire général;
 - 8- Mieke Makaya Alices, secrétaire générale adjointe;
 - 9- Angele Mfinga Bazebita, trésorière générale;
 - 10- Gambi Seydou, trésorier général adjoint;
 - 11- Makoyi Kiese Bambi, 1^{er} membre;
 - 12- Médard Ndongala, 2^e membre;
 - 13- Espérance Bina Nsiami, 3^e membre;
 - 14- Mbouta Thouassa Toumba, 4^e membre;
 - 15- Bouesso née Nkodia Nsona, 5^e membre.
- Commissariat aux comptes
- 1- Jeancel Deogracias Koukouti, 1^{er} commissaire;
 - 2- Fredine Beke, 2^e commissaire ;
 - 3- Sosthene Mahoungou, 3^e commissaire.

Parfait Wilfried Douniama



EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Les Lettres Mbouristes

Juste Désiré MONDELE

Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo

Discours et activités menées (2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

L'Harmattan

Armand Claude ABANDA

Fils de Prêlat

Roman

EDITIONS Q3

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosí

Préface de Py Théophile OBENGA

Hérisonne Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Préface du Professeur Alioune SALL

Sarah, ma belle-cousine

Henni Djembo

VEVIRI

L'improbable destin de Lundala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives

EDITIONS Q3

Guy MENGA

La marmite le Koka-Mbala

Grand prix du concours interafricain 1967

Théâtre

EDITIONS Q3

JOURNÉE RUSSE DE L'ÉTUDIANT

Un échange intergénérationnel a marqué la célébration à Brazzaville

Évocations, témoignages et conseils ont constitué l'ossature de la célébration de la journée russe de l'étudiant, le 25 janvier, à la Maison russe.

Anciens et futurs étudiants congolais en Russie ont échangé en toute convivialité, le 25 janvier, à l'occasion de la journée russe de l'étudiant en présence de la directrice de ce centre culturel, Maria Fakhruddinova. « Le 25 janvier, il y a 270 ans, la toute première université d'Etat Lomonossov de Moscou fut fondée par Mikhaïl Vassilievitch Lomonossov, un grand chimiste, physicien, astronome... Aujourd'hui, l'une des plus prestigieuses universités au monde. Nous sommes très ravis aujourd'hui d'avoir un échange entre les anciens diplômés et la nouvelle génération. Et on espère bien les voir nombreux en Russie pour suivre des formations et devenir des cadres pour le Congo et leurs familles », a-t-elle déclaré.

Un des panélistes, Grégoire Lefouoba, ancien ministre et professeur de philosophie. Dans son intervention, il a rappelé la qualité des formations supérieures qu'offre la Russie et le nombre de cadres congolais qui y ont été formés. Bien que l'écart d'époque le sépare des jeunes d'aujourd'hui, pour lui, étudier en Russie sera une expérience prolifique dont bénéficieront les futurs étu-

dants congolais. « Votre présence ici témoigne que vous avez la curiosité de l'intelligence. Le russe est une langue riche. De par les mœurs de son pays, l'Africain se sent chez lui », a déclaré Grégoire Lefouoba à l'endroit des étudiants congolais.

Autre panéliste, Boniface Ngoulou, ancien étudiant congolais en ex Union soviétique de 1982-1988. Titulaire d'un master en science en banque et finance, il est actuellement député à l'Assemblée nationale, membre de la commission finance. De son séjour de vie d'étudiant, il garde beaucoup de souvenirs. La première des choses qui l'intrigue c'est le degré de fraîcheur et a exhorté les futurs étudiants à se procurer les tenues adaptées pour ne pas être pénalisés. Il a, en outre, souligné que dans les universités russes, l'on retrouve quasi toutes les nationalités. Ce qui est un véritable brassage culturel. Ces moments, loin de la patrie, renforcent également la solidarité entre communautés du fait que ce ne sont plus les ethnies qui priment mais simplement la nationalité. Pour lui, cet élan d'unité devrait primer en tout temps, que



l'on soit au pays ou à l'étranger. Dans ce même élan, Roger Kandza, ancien Congolais en Russie et actuellement administrateur à la Maison russe, a exhorté les jeunes étudiants congolais à briller par l'exemplarité, le travail et la discipline.

« J'ai vraiment salué cette rencontre initiée par la Maison russe car cela permet à nous étudiants congolais, aspirant à aller en Russie, d'apprendre de l'expérience des aînés afin d'évi-

ter certaines erreurs. Aussi, de suivre leurs bons conseils dans le but de réussir notre formation et rentrer fier au pays pour le servir comme l'ont fait ceux dont nous avons écouté les témoignages aujourd'hui », a confié Chérubin Atounga, étudiant en 3e année de licence en Langues vivantes étrangères, à l'Université Marien-Ngouabi.

Au terme de la rencontre, la directrice de la Maison russe, Maria Fakhruddinova, a souligné que

Maria Fakhruddinova s'exprimant à côté des panelistes/Adiac

« la rencontre de ce jour c'est l'occasion de dire aux jeunes que chaque année, l'État russe offre à la jeunesse congolaise 250 places. N'hésitez pas à postuler pour les bourses à partir de septembre à décembre. Aux anciens étudiants congolais en Russie, pour que vous ne perdez pas la maîtrise de la langue, nous avons initié le club de russe chaque vendredi à 16h30. Venez nombreux, c'est gratuit ».

Merveille Jessica Atipo

DÉCOUVERTE

Le major général de la gendarmerie nationale française revisite l'histoire de Pierre Savorgnan de Brazza

Avant de quitter la République du Congo après un fructueux séjour de travail, le major général de la gendarmerie nationale française, le général de corps d'armée André Petillot, a visité le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, question de s'imprégner de l'histoire du fondateur de Brazzaville.

Devenu la plaque tournante historique et culturelle du Congo, le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza ne cesse de recevoir en son sein des hôtes de marque. Parmi ceux-ci, le major général de la gendarmerie nationale française, le général de corps d'armée André Petillot. Reçu au perron du premier module de ce haut lieu de mémoire par la directrice générale de cet espace, Béline Ayessa, le général de corps d'armée André Petillot, qui était accompagné d'une forte délégation des autorités de la gendarmerie nationale congolaise et des français, s'est vu conter l'histoire de l'explorateur franco-italien Pierre Savorgnan de Brazza, fondateur de la ville de Brazzaville.

Epaté par les explications de la directrice générale du mémorial, Béline Ayessa, et du guide Marcel Mbouessé, le major général de la gendarmerie nationale française n'a pas caché les sentiments ressentis après avoir re-



Le général de corps d'armée André Petillot suivant attentivement les explications du guide Marcel Mbouessé/Adiac

visité l'histoire de la création de Brazzaville. Il a remercié la directrice générale du mémorial pour cette belle visite des deux modules de ce haut lieu d'histoire. « C'est avec beaucoup d'émo-

tions que de se recueillir sur la tombe de Pierre Savorgnan de Brazza, de redécouvrir, à travers la présentation extrêmement riche et complexe qui m'a été faite, la vie et l'œuvre de ce

grand homme. Je trouve que le symbole de ce monument est très important pour l'amitié franco-congolaise, ce qui est mémorielle finalement. Je vois que c'est à l'initiative du

président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, que la volonté de Pierre Savorgnan de Brazza d'être inhumé ici à Brazzaville a pu être satisfaite, quasiment un siècle après sa mort. Je pense que c'est un ancrage dans l'histoire qui nous parle à tous », a déclaré André Petillot.

Avant de quitter le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, le major général André Petillot a offert à Béline Ayessa une médaille de la gendarmerie nationale française. En retour, elle a offert à son hôte de marque un lot des livres sur les activités organisées dans ce lieu. Aussi, pour la postérité, le général de corps d'armée André Petillot a inscrit ses belles lettres dans le livre d'or du mémorial.

Notons que le major général de la gendarmerie nationale est un officier général de l'armée française, adjoint du directeur général de la gendarmerie nationale.

Bruno Zéphirin Okokana